

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf mai

A 20 h 00

le Conseil Municipal de MONTMELARD, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M MORIN Jean Marc.

Présents : MM CHORIER Jacques, THOMAS Thierry, THOMAS Baptiste, VOILLON Benoît, GELIN Lionel, RAVEAUD Marie Pierre, NESME Eric, MARTIN Christelle et CHEVRIER Océane.

Excusée : FLEURY Laure

Convocations : 06/05//2021

Affichage : 06/05/2021

Mme RAVEAUD a été nommée secrétaire

Le compte rendu de la précédente séance a été adopté à l'unanimité des membres présents

Le Maire ouvre la séance.

BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire rappelle le projet proposé de rénovation de la **mairie** et l'étude en cours auprès de « Côté Plan » qui devrait être terminée à la fin du mois.

Il demande au conseil de réfléchir à d'éventuelles idées d'aménagement.

Logement de l'école côté cour

Des devis ont été demandés pour une rénovation succincte du logement afin de pouvoir le remettre à la location.

Un seul devis a été reçu pour le moment.

Salle communale

La commission de sécurité a rendu un rapport négatif : bloc de sécurité et alarme à revoir ainsi que la suppression des bloque-portes de la cuisine.

Concernant l'alarme et les blocs de sécurité un électricien est intervenu.

L'ensemble des travaux demandés devra être fait avant un second passage de la commission.

Logement LE ROUZIC

La pose d'une douche est en cours.

Programme 2021

Puis le maire fait part de l'attribution de deux subventions pour les travaux prévus d'aménagement du centre bourg et sécurisation (Kalimaçonnerie 6 972,08 € HT murs dans bourg - Paysage idéal : 13 933,34 € HT + 1 899,50 € HT pour aménagement cimetièrre et entrée lotissement - soit un total de 22 804,92 € HT) Chacune des subventions, DETR et appel à projet départemental représente 25 % des travaux HT soit une somme totale de 11 400 € (5701 x 2)

Divers entretiens :

Portail du cimetièrre et chéneau local pompiers

VOIRIE

Le Maire rappelle les travaux prévus.

Il indique que les travaux prévus initialement pour un accès piétonnier en montant la route de St Cyr seront modifiés vu la configuration du terrain.

Divers entretiens :

De l'enrobé a été mis sur les voies pour boucher les trous

L'aqueduc vers Millade est à refaire (voie d'eau sous chaussée)

Fauchage des abords prévu dès le début du mois de juin

Le Maire indique que la commune va s'inscrire dans le programme de diagnostic des ponts proposé par l'Etat.

8 ponts ont été recensés

EAU

Le rapport annuel de l'eau a été accepté par le conseil avant sa publication

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau pour la pose de compteurs sectoriels, comme prévu.

Dans le cadre de la réfection des drainages, M CHORIER précise que deux « champs captants » sont terminés

Le projet de récupération des sources des Vernes est repoussé en attendant une étude plus poussée ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

Pompiers

Il informe des aides possibles pour l'achat de fournitures ou accessoires pour les pompiers.

Le dossier sera fait conjointement avec les pompiers.

Signalétique mise en place par la communauté de communes

Il rappelle le projet de mise en place d'un nouveau panneau pour la signalisation des entreprises et la pose d'un panneau à l'entrée du Bourg sur lequel on pourra apposer une photo représentative de la commune.

Il demande à chaque conseiller(ère) de faire des propositions.

Secrétariat

Le Maire précise que la nouvelle secrétaire Clémence GONIN a pris ses fonctions au 17 mai à raison de 22 H par semaine.

La secrétaire actuelle en retraite au 1^{er} juillet cessera ses fonctions le 13 juin 2021 compte tenu de ses congés.

Afin d'accompagner Mme GONIN dans ses nouvelles fonctions, un contrat de quelques heures par semaine sera prévu pour Mme CARETTE pour les besoins du service.

De nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public ont été fixés :

Le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00

Le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 11 h 00 à 12 h 00

Cantine et bus scolaire

Le conseil, suivant la nouvelle ligne directrice de gestion du personnel, prend acte de la possibilité pour Mme NESME Emilie de changer de grade. Le nouveau grade sera adjoint d'animation 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2021.

Les délibérations et arrêtés correspondant seront pris et le tableau du personnel modifié en conséquence.

Elections

Le Maire rappelle la date des élections régionales et départementales

Il fait le point sur la liste des assesseurs prévus pour les prochaines élections et indique l'obligation de vaccination ou de test juste avant les scrutins.

Il fixe la liste des présidents du bureau de vote entre 8 H et 18 H.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée.